

EXTRAIT N° 29/2020
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers :

En exercice : 29 Présents : 24 Votants : 27 Procurations : 03

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture le :

Affiché le :

L'An deux mille vingt, le quatre mars à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la Commune d'AUSSONNE dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie conformément à l'article 2121.17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

DATE DE LA CONVOCATION : 26 février 2020.

PRÉSENTS : Mmes et MM., MAUREL, SANCHEZ, GONZALEZ, CANEZIN, BEUILLE, ZAMBONI, LIAN, LASSALLE, AUDIGUIER, ANDUZE, BERNES, SCHINTONE, JOUSSEAUME, FIEVRE, ARNAL, RIGAUD, LE GUIRIEC, CAIRE, LAURENS, PLATEAU, FERTE J., FERTE S., SEIB-TAUPIN, LATAPIE.

PROCURATIONS

Mme LLOUBERES	à	M. BEUILLE
Mme MALBEC	à	Mme AUDIGUIER
M. MARTIN	à	M. ZAMBONI

ABSENTS : Mme GARBIN, M. DELON.

SECRETAIRE : Mme LIAN a été élue Secrétaire de séance à l'unanimité.

OBJET : URBANISME - PUP Lou Pintre - Modification de la dénomination d'une voie

Comme suite à des observations, il apparaîtrait que la dénomination de la rue portant le nom de Louis LUMIERE amène à des questionnements sur les activités de cette personne pendant une période troublée lors de l'occupation du territoire lors de la seconde guerre mondiale.

Aussi, afin d'éviter des interprétations qui pourraient apparaître comme polémiques, il est souhaitable de dénommer différemment cette voie.

Madame le Maire propose aux membres du Conseil Municipal de renommer la voie Simone DE BEAUVOIR ou Stéphane HESSEL.

APRES EN AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL MUNICIPAL DECIDE AVEC 18 VOIX :

- De modifier le nom de la rue précédemment attribué et de dénommer la voie Simone DE BEAUVOIR.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que susdit.

Aussonne, le 05 mars 2020

Le Maire,


Lysiane MAUREL

